

# L'ancrage mécanique

[Accueil](#) / [BBI](#) / [Produits](#) / [Fixation](#)

## Tour de vis

S'il est vrai que la fixation mécanique est devenue dominante par le goujon d'ancrage, la vis béton semble promise à un bel avenir. Ce produit technique, qui conjugue de multiples atouts, grignote d'ailleurs des positions à l'ensemble des systèmes de cet univers. Néanmoins, sa progression n'est pas suffisante pour enrayer la baisse des ventes, sur un marché qui est très lié à la construction et donc n'échappe pas aux difficultés actuelles.

L'ancrage mécanique lourd est l'un des trois grands piliers de la fixation, avec la fixation légère et les scellements chimiques. Représentant environ 35% de cet ensemble, il partage avec les scellements chimiques l'apanage de pouvoir fixer une charge lourde excédant parfois une tonne dans un matériau de construction. Alors que la solution chimique garde son emprise sur les matériaux creux ou fragiles, la force exercée par l'ancrage mécanique pouvant générer des fissures ou des dommages dans les supports fragiles, les solutions mécaniques opèrent surtout dans les supports pleins et denses, et tout particulièrement dans le béton (mais aussi dans certains types de parpaings et pierres).

Les fixations mécaniques lourdes ont aussi des atouts. Contrairement au scellement chimique, elles présentent l'avantage indéniable de s'affranchir de la préparation méticuleuse de la surface (même si le nettoyage du trou est recommandé) et surtout du temps de prise lié au durcissement de la résine. La charge peut immédiatement être installée. Par ailleurs, son coût de revient sur le chantier est souvent inférieur à la solution chimique, sachant que le mécanique est aussi plus bataillé. La possibilité, dans certaines conditions, de démontage et de réutilisation de l'ancrage est aussi un avantage exclusif pour les installations temporaires ou les projets nécessitant de la flexibilité.

### Des performances fiables

L'ancrage mécanique s'appuie sur le principe de l'expansion physique ou la friction pour se fixer à l'intérieur d'un trou foré. Lors de son installation, une première compression se fait lors du serrage, une seconde compression survenant au moment de la mise en charge. Un effort sur la zone de béton qui porte le nom de cône de contrainte est alors exercé. L'ancrage se solidarise ainsi avec le matériau support. Parmi les différents produits de cet univers, seule la vis béton n'obéit pas à ce procédé de l'expansion provoquée par serrage ou par frappe. Son ancrage est dû au taraudage de son filet dans le matériau.

Evidemment, comme l'ensemble des systèmes de fixation pour charge lourde, l'ancrage mécanique obéit à un cadre réglementaire précis. Ainsi, le type d'Evaluation Technique Européenne (ETE ou ETA en anglais), délivré à un produit de fixation, indique notamment dans quel type de béton il est utilisable : option 7 pour le béton non fissuré et option 1 pour le béton non fissuré et le béton fissuré. Ainsi que le rappelle Simpson Strong-Tie, l'option choisie par le fabricant est fondamentale, elle détermine, d'une part, le programme d'essai et la méthode de calcul, et d'autre part le domaine d'emploi de la cheville. Les ETE se basent sur des Documents d'évaluation européen (DEE ou EAD en anglais), issus du Règlement des produits de

construction, et sur des guides d'agrément (ETAG), issus de l'ancienne Directive des Produits de construction. Pour s'assurer de la constance des performances du produit, l'ETE définit aussi les dispositions du système d'évaluation et de vérification de la constance des performances (AVCP) que le fabricant devra suivre en fonction du niveau de certification. Une évolution est en cours d'ici la fin de l'année de façon à ce que les éléments du cahier des charges du fabricant, qui se réfère donc à un certain nombre de règles édictées par l'industrie du bâtiment, soient davantage harmonisés pour que la comparaison entre ce que les produits affichent soit plus aisée.

De même, pour garantir la solidité des fixations en cas de séisme, il est nécessaire de choisir des goujons d'ancrage adaptés à la classification sismique de la zone géographique où est effectuée la fixation et identifiables grâce aux certifications sismiques C1 et C2. Quant à l'homologation de résistance au feu, elle garantit la capacité de la fixation à maintenir l'intégrité structurelle des bâtiments face à des températures élevées, assurant ainsi la sécurité des occupants et la conformité aux réglementations en matière de sécurité incendie. Aujourd'hui, malgré la sensibilité aux prix, la grande majorité des ventes se passent sur l'option 1, la plupart des utilisateurs considérant qu'ils prennent moins de risques sur un béton qui finira sans doute, un jour ou l'autre, par être fissuré. Ces produits plus techniques leur laissent aussi plus de marge de manœuvre quant à la capacité de la fixation à supporter une charge, si l'évaluation n'a pas été bien faite lors de l'étude de chantier.

### Un marché difficile

Compte tenu de la fiabilité de leurs performances, les ancrages mécaniques sont couramment utilisés par les professionnels du bâtiment. Dans le contexte économique et géopolitique actuel, on ne va pas se mentir : les acteurs du marché ne sont pas très confiants quant à un regain de vivacité au niveau de leurs ventes. Cette année, la baisse du marché de la fixation serait de l'ordre de 8%, en moyenne, après une saison 2024 déjà en retrait. En 2026, les élections municipales, à un an des présidentielles, ne laissent guère augurer de meilleures perspectives, avec à la clé des investissements qui ne se concrétisent pas, repoussant d'autant les chantiers de béton dans lesquels opère le plus souvent l'ancrage mécanique lourds. « Le marché en lui-même n'est pas en croissance, car très lié au bâtiment. On construit, on a besoin d'ancrage. Quant aux ancrages haute-performance que l'on retrouve notamment dans l'industrie, leurs ventes dépendent aussi des besoins de ce secteur, mais la baisse est moins importante » explique Nicolas De Decker, responsable technique de PGB.

Sur un marché en berne, les seuls effets de croissance proviennent donc de prises de parts de marché des uns sur les autres, dans un contexte où les décideurs ont pour mot d'ordre de réduire les coûts sur tous les postes de dépenses. Par ailleurs, les acteurs de la vente directe se révèlent particulièrement agressifs pour conserver leurs positions sur un marché dont elles représentent près de la moitié des volumes. Des hausses de prix pourraient de surcroit survenir en 2026, du fait de la nouvelle obligation de déclarer les tonnes de carbone importées sur le marché européen (concernant donc les produits en acier), avec à la clé de nouvelles taxes.

### Le goujon toujours en tête

Les ventes d'ancrages lourds ne peuvent pas non plus compter sur la stimulation liée à la mise en marché de nouveaux systèmes ou homologations, comme les produits adaptés au sismique, qui sont entrés dans les mœurs. « La vis-béton est toujours en forte progression mais c'est au détriment d'autres marchés comme celui du goujon d'ancrage » observe Frédéric Lahousse, directeur commercial de...

Veuillez vous identifier pour consulter la totalité de l'article.

---

[Vous avez perdu votre n° d'abonné. N'hésitez pas à nous contacter.](#)

[Valider](#)

Vous n'avez pas de n° d'abonné ?

Abonnez-vous pour bénéficier de nos revues et l'accès à l'intégralité des articles !

[S'abonner à la  
revue](#)